



ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU CAMEROUN

Centre Technique de la Forêt Communale

BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN

Tél. : (00237) 677 75 79 93 E-Mail : ctfccameroun@yahoo.com

Site web : www.foretcommunale-cameroun.org

Facebook : <https://www.facebook.com/projetreboisement1400/>

YouTube : <https://www.youtube.com/channel/UCj5Us8C2u6nlJ0ijb9dVnMQ>

RAPPORT NARRATIF INTERMÉDIAIRE



Commune de Koza

Ce projet est financé par
L'Union Européenne

Ce projet est mis en œuvre par
le Centre Technique de la Forêt
Communale (CTFC)

De Janvier à Décembre 2019

TABLE DES MATIERES

Table des matières

TABLE DES MATIERES	2
LISTE DES TABLEAUX.....	2
LISTE DES ANNEXES	2
LISTE DES ACRONYMES	3
1. Description	4
2. Évaluation de la mise en œuvre des activités de l’Action et des résultats	5
2.1. Résumé de l'Action.....	5

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Sites reboisés dans les Communes de la zone de savane sèche	6
Tableau 2 : Synthèse des résultats directs 1.1	6
Tableau 3 : Superficie délimité en 2019 à Koza	7
Tableau 4 : Acquisition des plants et création/entretien des pépinières à Koza.....	9
Tableau 5 : Superficies préparées et mise en terre à Kaélé	9
Tableau 6 : Synthèse des résultats directs 2.1	10

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Relations / Nature des partenariats à Koza dans le cadre du projet R1400	12
Annexe 2 : Sites de reboisement et essences plantées à ce jour.....	12

LISTE DES ACRONYMES

ACFCAM	Association des Commune Forestières du Cameroun
AFCOM	African Commodities S.A
ANAFOR	Agence Nationale d'Appui au développement Forestier
APV/FLEGT	Accord de Partenariat Volontaire "Forest Law Enforcement and Trade"
BM	Banque Mondiale
CAON	Cellule d'Appui à l'Ordonnateur National
C2D	Contrat Désendettement et Développement
CFC	Cellule de Foresterie Communale
CPF	Comités Paysans-Forêt
CSI	Centre de Santé Intégré
CTFC	Centre Technique de la Forêt Communale
DAO	Dossier d'Appels d'Offres
FC	Forêt Communale
FED	Fonds Européen de Développement
FNCoFor	Fédération Nationale des Communes Forestières de France
GIC	Groupe d'Initiative Commune
Ha	Hectare
IOV	Indicateur Objectivement vérifiable
IRAD	Institut de Recherche Agricole pour le Développement
KfW	Kreditanstalt fur Wiederaufbau
Km	Kilomètre
MINEPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINEPDED	Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable
MINFOF	Ministère des Forêts et de la Faune
MoU	Mémoire d'entente
NB	Nota Bene
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PAMFOR	Programme d'Amélioration de la gouvernance en milieu Forestier
PCD	Plan Communal de Développement
PDR-EN	Programme de Développement Rural de la Région de l'Extrême-Nord
PRED-EN	Programme de Restauration des Ecosystèmes Dégradés de la Région de l'Extrême-Nord
PNDP	Programme National de Développement Participatif
PPP	Partenariat Public - Privé
PROCIVIS	Programme d'Appui à la Citoyenneté Active
PSFE	Programme Sectoriel Forêt Environnement
PTAB	Plan de Travail Annuel Budgétisé
REDD+	Réduction des Emissions dues à la Dégradation et à la Déforestation et aux rôles joués par la conservation, la gestion durable des forêts et l'amélioration des stocks de carbone
SDE	Service Déconcentré de l'Etat
SVF	Système de Vérification et de suivi de la grille de légalité FLEGT
TdR	Termes de Référence
UE	Union Européenne
ZS	Zone de savane Sèche
ZT	Zone de Transition

1. Description

1.1. **Nom du coordonnateur du contrat de subvention**: OBIEGNI Thomas Dupont.

1.2. **Nom et fonction de la personne de contact**: KEMAJOU Bodelaire – Directeur du CTFC.

1.3. **Nom du/des bénéficiaire(s) et de l'entité/des entités affiliée(s) de l'Action**:

Nom du bénéficiaire de l'Action: Association des Communes Forestières du Cameroun (ACFCAM).

Nom de l'entité affiliée de l'Action : Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC).

1.4. **Intitulé de l'Action**: « Reboisement 1400 » : reboisement de 1400 hectares dans les Communes des zones de savane et de transition.

1.5. **Numéro du contrat** : N° CRIS : 2018/400-359.

1.6. **Date de début et date de fin de la période de référence** : Du 20/12/2018 au 20/12/2022.

1.7. **Pays ou région(s) cible(s)**: République du Cameroun.

1.8. **Bénéficiaires finaux et/ou groupes cibles**¹(si différents) (y compris le nombre de femmes et d'hommes):

Les dix-sept (17) bénéficiaires finaux de cette activité sont : les dix (10) Communes éligibles de la zone de savane sèche : Guémé, Kaélé, Koza, Lagdo, Mogodé, Mokolo, Pitoa, Waza, Yagoua et Mora et les sept (07) Communes éligibles de la zone de transition : Bangangté, Dimako, Ndikiniméki, Nyambaka, Tonga, Tubah et Yoko.

Les groupes cibles du projet sont les populations locales de ces Communes précitées.

1.9. **Pays dans lequel/lesquels les activités se déroulent (si différent(s) du point 1.7)** : République du Cameroun, dans dix-sept (17) Communes bénéficiaires réparties dans sept (07) Régions ainsi qu'il suit :

Région de l'Adamaoua : Commune de Nyambaka ;

Région du Centre : Communes de Ndikiniméki et de Yoko ;

Région de l'Est : Commune de Dimako ;

Région de l'Extrême-Nord : Communes de Guémé, Kaélé, Koza, Mogodé, Mokolo, Yagoua, Waza et Mora ;

Région du Nord : Communes de Lagdo et de Pitoa ;

Région du Nord-Ouest : Commune de Tubah ;

Région de l'Ouest : Communes de Bangangté et de Tonga.

¹ Les «groupes cibles» sont les groupes/entités pour lequel(le)s le projet aura un effet direct et positif au niveau de son objectif, et les «bénéficiaires finaux» sont ceux qui bénéficieront du projet à long terme au niveau de la société ou d'un secteur dans son ensemble.

2. Évaluation de la mise en œuvre des activités de l'Action et des résultats

2.1. Résumé de l'Action

Le projet de reboisement de 1 400 hectares de plantations dans les Communes de zones de savane sèche et de transition écologique prévu dans la convention de financement PAMFOR s'articule autour de l'APV/FLEGT. Il a pour objectif général, de promouvoir l'amélioration de la gouvernance de la gestion durable des ressources naturelles en milieu forestier au Cameroun. De manière spécifique, ce projet vise le renforcement des capacités institutionnelles et techniques des Communes, le développement de 1400 hectares de plantation en vue de restaurer les écosystèmes forestiers dans les Communes bénéficiaires des zones de savane sèche (1 000 ha) et de transition écologique (400 ha), et l'intégration du marché domestique dans l'économie formelle à partir des sources de bois d'origine légale.

L'Action engagée au cours de cette première année 2019, a engendré des effets positifs. Environ **1 123,26 ha au total**, dont **846,76 ha** en zone de savane et **276,5 ha** en zone de transition ont été plantés et regarnis sur des espaces dégradés. En moyenne plus de **2 500 emplois saisonniers** ont été créés et près de **248 496 € (163 002 572 Francs CFA)** de subventions versées dans les comptes des Communes pour conduire les diverses phases d'activités de reboisement. Ces emplois et ces ressources financières ont contribué à augmenter les revenus des populations riveraines, tout en renforçant les capacités budgétaires d'intervention dans la maîtrise d'ouvrage des projets forestiers des Communes bénéficiaires.

Egalement, l'Action engagée a mobilisé dans toutes les Communes, les agents des services déconcentrés de l'Etat et particulièrement, ceux du Ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) à travers les chefs de postes forestiers et les délégations départementales et du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et du Développement Durable (MINEPDED). D'autre part, des partenariats impliquant des opérateurs privés auprès des Communes ont été initiés pour doubler au terme du projet, les objectifs attendus en termes d'hectares à Lagdo et garantir une meilleure sécurisation des espaces plantés dans diverses Communes cibles. Par ailleurs, grâce à la mutualisation des ressources, l'Action a permis aux Communes de sauver à travers des regarnis, des entretiens, des arrosages et la sécurisation, des plantations initiées par les Communes avant le démarrage du projet. Ces superficies sauvées ou à sauver au cours des 4 années du projet, qui représentent des centaines d'hectares, viendront compléter celles déjà réalisées par les Communes bénéficiaires dans le cadre de la convention de financement ACFCAM/UE.

En matière de traçabilité et de légalité du bois, l'ACFCAM/CTFC a accompagné les agents communaux des Communes pilotes de la zone de savane sèche (CPCFC, Chefs de CFC, agents communaux) dans la mise en place des outils du système de vérification, de suivi et de légalité de l'origine légale du bois et d'approvisionnement du marché domestique en bois légal, à travers une session de formation organisée dans la ville de Maroua et des visites pédagogiques de terrain sur les marchés urbains de bois énergie de Maroua et dans la forêt communautaire de Biskavai située dans la Commune de Mokolo.

Des retards ont été observés pour le recrutement d'un volontaire européen, de l'Assistant technique senior ainsi que l'acquisition d'un véhicule devant servir à couvrir les activités dans les zones d'intervention de l'Action. L'attention de l'administration contractante a été attirée sur les raisons de ces retards et les solutions alternatives en voie d'implémentation.

D'autre part, Quelques petites modifications devraient être apportées au niveau de reformulation de certaines cibles et certains indicateurs de la matrice du cadre logique pour permettre de mieux les évaluer à terme sans changement sur le fond.

Au regard des actions engagées et des résultats obtenus au cours de cette année 2019, on peut affirmer avec assurance que les objectifs en termes de couverts forestiers plantés et leurs effets positifs à court terme sur les changements climatiques et sur la protection des terres contre les dégradations, seront assurées.

Les principaux résultats obtenus sur la période de reporting, sont les suivants :

Résultat attendu 1.1 : le processus institutionnel et les itinéraires sylvicoles sont maîtrisés par les responsables communaux. IOV : Au moins 2 responsables communaux sont formés dans chaque Commune partenaire du Nord et de l'Extrême nord d'ici 2018.

❑ En ce qui concerne la formalisation des partenariats avec les Communes :

Sur les dix-sept (17) Communes présélectionnées, l'ACFCAM a signé entre décembre 2018 et février 2019, des mémorandums d'entente (MoU) avec dix (10) Communes de la zone de savane sèche : Guémé, Kaélé, Koza, Lagdo, Mogodé, Mokolo, Pitoa, Waza, Yagoua, Mora et sept (07) Communes de la zone de transition : Bangangté, Dimako, Ndikiniméki, Nyambaka, Tonga, Tubah et Yoko.

Le projet « Reboisement 1400 » a organisé au niveau local, dans chaque Commune bénéficiaire, des plateformes de partenariats avec les chefs de certains établissements scolaires et les chefs de certains centres de santé, pour appuyer les Communes dans le cadre de leurs activités de reboisement, afin de développer des synergies et d'accompagner les Communes sur la durée.

Enfin, des plateformes de partenariats locaux pour le reboisement ont été initiées et encouragées. Des responsables communaux en charge du suivi des activités de reboisement, les pépiniéristes locaux et les organisations locales ont reçu des appuis techniques et conseils pratiques sur la gestion des pépinières, le suivi et l'entretien des plantations. Des formations pratiques de type « Learning by doing » leurs ont aussi été dispensées sur l'itinéraire technique de mise en place d'une pépinière d'anacardier et sur la maîtrise des itinéraires sylvicoles. Une quarantaine d'agents communaux des Communes pilotes de la zone de savane sèche (CPCFC, Chefs de CFC, agents communaux) ont vu leurs capacités techniques et opérationnelles renforcées sur les outils du système de vérification, de suivi et de légalité de l'origine du bois.

❑ S'agissant de l'état des lieux des sites à reboiser dans les Communes :

Au cours de cette année 2019, un état des lieux de tous les sites de reboisement de chaque Commune cible a été élaboré. Des coordonnées géographiques de ces sites, y compris des sites abritant les pépinières ont été relevées. Des cartes ont été produites. L'Action a proposé également pour chaque Commune, des schémas appropriés de plantation, de satisfaction des besoins en eau et de sécurisation des parcelles.

Tableau 1 : Sites reboisés à Koza

Commune bénéficiaire	Sites reboisés en 2019	Superficies reboisés	Date / Période d'identification des sites
Koza	Reboisement dans 06 établissements scolaires primaires et secondaires publics (Gaboua, Dama, Kilda groupe I B, Malma, collège Adventiste et lycée de Gaboua), 01 Centre de Santé Intégré (CSI) de Ndounvgui-Kilda (plantation d'ombrage et agro forestière), le long de l'axe et artères de la ville, un site dans les villages Modoko, Pambao et Guid-Balla (plantation en plein) et au stade municipal.	12 ha	Du 29 au 30 mars 2019

Tableau 2 : Synthèse des résultats directs 1.1

N°	Commune bénéficiaire	Résultats obtenus
Zone de savane sèche		
1	Koza	- Mémorandum d'entente signé avec l'ACFCAM - Capacités techniques et opérationnelles de certains responsables communaux, pépiniéristes locaux, agents des services déconcentrés de l'Etat du MINFOF et du

N°	Commune bénéficiaire	Résultats obtenus
		MINEPDED et organisations locales renforcées sur plusieurs thématiques : les itinéraires techniques sylvicoles, la gestion des boisements et leur implication budgétaire, la mise en place d'un système de vérification, de suivi et de légalité de l'origine légale du bois et d'approvisionnement du marché domestique en bois légal ▪ Etat des lieux des sites de reboisement réalisé ▪ Schéma approprié de plantation, de sécurisation des parcelles et de lutte antiérosive proposé par le CTFC et implémenté sur le terrain ▪ Bénéficiaires et groupes cibles informés et sensibilisés sur les enjeux de la contribution de l'UE et les résultats attendus au terme de l'Action, sur la gestion des boisements et l'implication budgétaire des exécutifs municipaux ▪ Mission de suivi-évaluation interne à mi-parcours à des activités de reboisement

Résultat attendu 2.1 : les 1000 hectares de plantations forestières créées dans le Nord et l'Extrême-Nord sont entretenus et ont un taux minimum de réussite de 60% au bout de 4 ans. *IOV : 1000 ha de zones sèches sont boisés/reboisés.*

❑ Délimitation et matérialisation des superficies à reboiser :

La délimitation et la matérialisation des sites à reboiser constituent des étapes préliminaires à la création des plantations forestières. Au cours de cette année 2019, toutes les Communes bénéficiaires de la zone de savane sèche ont réalisé cette activité. La Commune de Koza a réalisé cette activité sur 12 ha.

Tableau 3 : Superficie délimitée en 2019 à Koza

Nombre d'hectares délimités en 2019	Superficie
	Réalisé sur 12 ha

❑ Pour ce qui est de la sensibilisation et de la formation des Conseillers municipaux et parties prenantes sur la gestion boisements et leur implication budgétaire

Des formations pratiques de type « Learning by doing » des responsables techniques communaux, des pépiniéristes locaux, des Conseillers municipaux, des OSC locales et certains agents des services déconcentrés de l'Etat du MINFOF et du MINEPDED, ont été organisées lors des missions de suivi et des ateliers de formation sur des modules suivants :

- Connaissance et importance de la Loi n° 94/ 01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts de la faune et de la pêche ;
- Maîtrise des itinéraires techniques sylvicoles ;
- Approche d'éducation environnementale ;
- Techniques de mise en place et de suivi d'une pépinière ;
- Cadre législatif et réglementaire en matière d'exploitation en bois énergie ;
- Mise en place des outils du système de vérification, de suivi et de légalité de l'origine du bois et d'approvisionnement du marché domestique en bois légal ;
- Stratégie de conciliation des efforts de protection et de prélèvement du bois-énergie dans la Région de l'Extrême-Nord ;
- Développement des systèmes agro forestiers avec des essences de bois-énergie à croissance rapide ;
- Appui à l'amélioration de l'offre en Bois énergie ;
- Amélioration des conditions cadres, liées au Bois énergie et la gouvernance forestière ;
- Rôle des Maires dans l'aménagement et l'opérationnalisation des marchés urbains et ruraux ;
- Démonstration des méthodes de production de bois.

Près de cinq-cents (500) personnes, dont 75% d'hommes et 25% de femmes ont participé à ces formations dans les Communes des zones de savane sèche et plus de cent (100) personnes, dont 70 % d'hommes et 30% de femmes ont pris part à ces formations dans les Communes des zones de transition. Ces dernières vont se poursuivre au cours de l'année 2020.

❑ Concernant la communication sur les activités du projet :

Depuis le démarrage de l'Action, plusieurs activités ont été réalisées, notamment :

- L'organisation à Maroua du 08 au 09 mai 2019, d'un séminaire de lancement de la mise ne œuvre des activités du projet « Reboisement 1400 », sous le haut patronage de Monsieur le Gouverneur de la Région de l'Extrême-Nord dans ses services, couplé à un atelier de formation des Maires, des Responsables techniques communaux et des Receveurs municipaux sur les procédures techniques, administratives et financières simplifiées des marchés publics et subventions dans le cadre des Actions extérieures de l'Union Européenne ;
- L'organisation à Yaoundé, le 29 octobre 2019, d'une conférence de presse pour la promotion des activités réalisées et les résultats obtenus de l'Action de l'Union Européenne ;
- La médiatisation et la diffusion des activités du projet à travers les médias nationaux, à l'instar de : CRTV (Télé, News et Radio), STV2, AFRIQUE MEDIAS, CANAL2 INTERNATIONAL, VISION 4, ABK-TV, INFO TV, DBS TV, Magasine hebdomadaire Cameroon Business Today, Quotidien Œil du Sahel, Quotidien de l'Economie, Quotidien Le Jour, Quotidien Mutations, Quotidien Cameroon Tribune, Quotidien Le Messenger, WOILA FM et bien d'autres ;
- La confection et l'affichage des banderoles et roll up signalétiques des activités du projet lors de ces événements ;
- La conception et la diffusion du logo utilisé dans le cadre du projet ;
- La conception et distribution des plaquettes (dépliants) et badges sur le projet ;
- La conception et diffusion de dossiers et communiqués de presse aux organes de presse ;
- Les reportages photos dans les réseaux sociaux ;
- La mise en place et l'animation d'une plateforme WhatsApp, regroupant tous les acteurs de mise en œuvre et de suivi des activités de l'Action ;
- L'animation de la page Facebook de l'ACFCAM/CTFC (<https://www.facebook.com/Centre-technique-foret-communale-cameroun-812078902247097/>) et celle nouvellement créée et dédiée du projet (<https://www.facebook.com/projetreboisement1400/>), mettant en valeur les résultats de l'Action, par la diffusion de contenus interactifs liés au Projet (photos, événements, vidéos, etc.) ;
- La mise en ligne et l'animation d'un espace dédié à l'Action sur le site web de l'ACFCAM/CTFC en cours restructuration (www.foretcommunale-cameroun.org) ;
- L'impression et la distribution aux Chefs des CFC et points focaux communaux, des tenues de forêt, estampillées du nom de l'Action, des bottes, des outils de travail et des clés USB ;
- La production et l'implantation des panneaux de signalisation du projet à proximité des sites de reboisement de certaines Communes bénéficiaires ;
- La production et la vulgarisation d'un album photo et de reportage vidéo des résultats de terrain du projet ;
- Par ailleurs, le CTFC a prévu la réalisation de petits reportages vidéo et interviews des parties prenantes à différentes étapes de reboisement jusqu'à la mise en terre et sécurisation. A la fin de la saison sylvicole 2019, plusieurs images et reportages seront produits pour chaque site de projet ;
- Enfin, les Communes bénéficiaires ont organisé plusieurs réunions d'information et de sensibilisation lors de leurs opérations de reboisement (mise en place des pépinières, délimitation des sites de reboisement, défrichage, piquetage, trouaison, mise en terre, regarnis, arrosage, et entretien des plantations), identifient elles-mêmes des communautés riveraines et autres parties prenantes locales pour faire la promotion de l'Action et susciter un plus grand intérêt des groupes cibles.

❑ **S'agissant de l'acquisition des plants et la création/entretien des pépinières :**

Tableau 4 : Acquisition des plants et création/entretien des pépinières à Koza

Désignation	Observations
Mise en place des pépinières / Acquisition des plants en 2019	Existence de 02 pépinières municipales, dont : -01 implantée sur le site de l'ANAFOR. Ce site est sécurisé par une clôture en haies mortes. Elle est équipée d'un puits d'eau avec une manivelle non opérationnelle (très archaïque). ce site bénéficie de l'ombrage des arbres de Khaya senegal (caïlcédra). A ce jour, 11 200 jeunes plants de Neem de 2 mois d'âge environ sont disponibles. -01 mise en place et clôturée avec des fils barbelés sous financement du projet C2D-PSFE2/MINFOF. Cependant, ce site avait été mal choisi, car il est régulièrement vandalisé par les inconnus et visité par le bétail en divagation. Au cours de l'année, 10 000 pots et 2 000 plants étaient disponibles en pépinière (forestiers et fruitiers) avant les opérations de reboisement. La Commune avait acheté 17 600 plants et compte produire 100 000 plants pour les 4 prochaines années.

❑ **En ce qui concerne la préparation du terrain et la mise en terre des plants :**

La mise en terre et l'entretien des plants sont des étapes qui suivent les travaux de préparation des sites (défrichage, piquetage et trouaison). Toutes les Communes bénéficiaires ont, malgré quelques difficultés d'acquisition des plants pour certaines, réalisé les opérations de mise en terre entre juillet et Août 2019.

Mais avant cela, la plupart des Communes ont, soit produit elles-mêmes, soit acquis des plants (forestiers et fruitiers) et transportés dans les différents sites de reboisement pour y effectuer des opérations de mise en terre.

Tableau 5 : Superficies préparées et mise en terre à Koza

Désignation	Observations
Superficies préparées et mises en terre en 2019	Les opérations de préparation des sites ont été effectuées suivant le calendrier sylvicole. Mise en terre de 11 264 plants, réalisée sur 12 ha, avec un écartement de 3m x 3m, dans 06 établissements scolaires primaires et secondaires publics (Gaboua, Dama, Kilda groupe I B, Malma, collège Adventiste et lycée de Gaboua), 01 centre de santé intégré (CSI) de Ndounvgui-Kilda (plantation d'ombrage et agro forestière), le long de l'axe et artères de la ville, un site dans les villages Modoko, Pambao et Guid-Balla (plantation en plein) et au stade municipal.

❑ **Concernant l'organisation, la gestion de l'entretien, le suivi et la sécurisation des nouvelles plantations :**

Au lancement des opérations de reboisement, les communautés riveraines ont été mobilisées pour mettre en place des cultures intercalaires et faire la parcellisation des terres. Les linéaires de clôture se sont faits dans certaines Communes au même moment que les opérations de piquetage et de trouaison.

Après les traitements phytosanitaires, toutes les Communes de la zone de savane sèche ont déployé des équipes pour réaliser les travaux de paillage et de regarnis où des plants manquants ont été enregistrés. Par la suite, elles ont pris des dispositions pour recruter une main d'œuvre locale sur une durée d'au moins cinq (05 mois) pour assurer les opérations d'arrosage et de sécurisation des nouvelles plantations, accompagnée des campagnes de sensibilisation des populations riveraines animées par des personnes ressources sur la lutte contre les feux de brousse, la divagation du bétail sur les espaces reboisés et certains aspects transversaux sur la promotion des droits de l'homme, les droits de l'enfant et des minorités, l'égalité entre les hommes et les femmes, la viabilité environnementale, l'implication budgétaire des exécutifs communaux, la lutte contre le VIH/SIDA, etc. Les travaux d'arrosage vont s'étaler de la période allant de Novembre 2019 à Avril 2020.

Pour assurer la mise en défend des sites reboisés et la protection des jeunes plants, les Communes cibles ont recruté des gardiens parmi les riverains, afin de lutter contre la transhumance des animaux, la pénétration clandestine des personnes et empêcher le pacage dans les sites reboisés. Elles ont aussi mis en place des pare-feux pour faire face aux feux de brousse. Par ailleurs, elles ont pratiqué le sarclage sur au moins 1m de rayon et établi le paillage autour des plants, afin d'éviter la concurrence herbacée. Pour protéger individuellement les plants mis en terre, elles ont mis en place des branches d'épineux et/ou des briquettes autour d'elles. Enfin, adent du bétail, les déjections des chèvres et de moutons, mixées dans l'eau, puis pulvérisées sur les plants, ont été préconisés comme technique aux équipes techniques communales pour empêcher que les jeunes plants ne soient broutés par ces ovins et caprins.

❑ Pour ce qui est de la communication sur les activités de création des plantations forestières en zone de savane :

Tableau 6 : Synthèse des résultats directs 2.1

N°	Commune bénéficiaire	Résultats obtenus en 2019
Zone de savane sèche		
1	Koza	▪ Les communautés riveraines sensibilisées sur les activités de l'Action ; ▪ Les opérations de préparation des sites effectuées suivant le calendrier sylvicole ; ▪ Les communautés riveraines mobilisées pour mettre en place des cultures intercalaires et faire la parcellisation des terres ; ▪ Délimitation et la matérialisation des sites réalisées ; ▪ Parcelles reboisées sécurisées ; ▪ Pares feux dégagés ; ▪ Existence de 02 pépinières municipales, dont 01 implantée sur le site de l'ANAFOR. Elle est équipée d'un puits d'eau avec une manivelle non opérationnelle (très archaïque). A ce jour, 11 200 jeunes plants de Neem de 2 mois d'âge environ sont disponibles et 01 mise en place et clôturée avec des fils barbelés sous financement du projet C2D-PSFE2/MINFOF. Au cours de l'année, 10 000 pots et 2 000 plants étaient disponibles en pépinière (forestiers et fruitiers) avant les opérations de reboisement. La Commune avait acheté 17 600 plants et compte produire 100 000 plants pour les 4 prochaines années ; ▪ Mise en terre de 11 264 plants réalisée sur 12 ha, avec un écartement de 3m x 3m, dans 06 établissements scolaires primaires et secondaires publics (Gaboua, Dama, Kilda groupe I B, Malma, collège Adventiste et lycée de Gaboua), 01 centre de santé intégré (CSI) de Ndounvgui-Kilda (plantation d'ombrage et agro forestière), le long de l'axe et artères de la ville, un site dans les villages Modoko, Pambao et Guid-Balla (plantation en plein) et au stade municipal ; ▪ Les travaux d'entretien, d'arrosage, de regarnis et de sécurisation engagés dans les sites reboisés.

Résultat attendu 4.1 : le marché domestique local est approvisionné en bois légal. IOV : D'ici à 2022, au moins 5 Communes pilotes du projet contrôlent la légalité d'au moins 50% des bois mis en marché sur leur territoire.

En matière de traçabilité et de légalité du bois, l'ACFCAM/CTFC a accompagné une quarantaine d'agents communaux des Communes pilotes de la zone de savane sèche (CPCFC, Chefs de CFC, agents communaux) dans la mise en place des outils du système de vérification, de suivi et de la légalité de l'origine du bois et d'approvisionnement du marché domestique en bois légal au cours d'une session de formation organisée dans la Commune de Mokolo et dans la forêt communautaire de Biskavai-Mokolo.

Résultat attendu 5.1 : le CTFC et les Communes collaborent efficacement. IOV : Au moins 80% des clauses contractuelles sont exécutées.

Parlant du suivi-évaluation des activités du projet, notons qu'un suivi permanent est fait sur le terrain, grâce à la flotte téléphonique et des comptes rendus hebdomadaires des Chefs d'antenne des deux zones d'intervention et des équipes techniques communales. Par ailleurs, le CTFC tient régulièrement ses réunions mensuelles au début de chaque mois. Des missions de terrain sont régulièrement effectués dans les Communes cibles pour la supervision et le contrôle des opérations réalisées sur les sites reboisés. Enfin, le CTFC a effectué une mission de suivi-évaluation interne à mi-parcours dans les Communes de la zone de transition et de la zone de savane sèche entre octobre et novembre 2019.

L'intégration des questions transversales dans la mise en œuvre de l'Action

Diverses réunions d'information et de sensibilisation ont été tenues dans les villages des Communes bénéficiaires des appuis de la subvention, au profit des populations locales et riveraines aux sites de reboisement identifiés sur certaines questions transversales telles que : la viabilité environnementale², la lutte contre le VIH/SIDA, la protection des minorités et la promotion des droits de l'homme. La Commune de Koza a intensifié ces activités avant les opérations de piquetage, trouaison et de mise en terre.

Tableau 7 : Synthèse des résultats directs sur l'intégration des questions transversales

N°	Communes bénéficiaires	Activités menées	Lieux	Date/ Période	Nombre de participants		Total des participants
					Hommes	Femmes	
Zone de savane sèche					199	189	388
1	Koza	Sensibilisation des populations sur la lutte contre le VIH/SIDA, l'égalité entre les hommes et les femmes et la viabilité environnementale lors des travaux de piquetage et de trouaison	CSI de Ndouvgui-Kilda	26/05/2019	19	26	45
			Ecole publique de Kilda	28/05/2019	72	45	117

² Voir les lignes directrices pour la prise en compte de l'environnement, à l'adresse suivante: [https://ec.europa.eu/europOde_/scanne ce lestes derniers bulletin et envoie à mama et à etienne via whatsappaid/sectors/economic-growth/environment-and-green-economy/climate-change-and-environment_en](https://ec.europa.eu/europOde_/scanne%20ce%20le%20dernier%20bulletin%20et%20envoie%20à%20mama%20et%20à%20etienne%20via%20whatsappaid/sectors/economic-growth/environment-and-green-economy/climate-change-and-environment_en)

Annexe 1 : Relations / Nature des partenariats à Koza dans le cadre du projet R1400

N°	Commune bénéficiaire	Partenariats mis en place par R1400 et Durée	Objet du Partenariat	Résultats à court et moyen terme
Zone de savane sèche				
1	Koza	- Mémoire d'entente signé avec l'ACFCAM sur 4ans - conventions de mise en œuvre, de suivi, d'entretien et de sécurisation des opérations de reboisement entre la Commune et les agriculteurs locaux et certains responsables d'établissements scolaires. Durée Permanente et Indéterminée - MINFOF/MINEPDED. Durée Permanente et Indéterminée	- Mobiliser les communautés volontaires et les encourager dans la pratique des cultures intercalaires (cultures vivrières, maïs, arachides, tomate, macabo,...) entre les lignes de plantation pour meilleur suivi - Impliquer le MINFOF/MINEPDED	- Les Objectifs en terme de superficies sont atteints - La Commune recevra de la GIZ des appuis pour des activités biodiversité Hors 1400

Annexe 2 : Sites de reboisement et essences plantées à ce jour

N°	Communes	Sites reboisés et regarnis	Essences plantées	Superficies par Essences	Intérêt socioéconomique des Essences
Zone de savane sèche					
7	Koza (E. Nord) Obj : 60 ha sur les 4 ans	- Etablissements scolaires primaires et secondaires publics : Gaboua, Dama, Kilda groupe I B, Malma, - Collège Adventiste et lycée de Gaboua - Centre de Santé Intégré (CSI) de Ndounvgui-Kilda - Plantation d'ombrage et agro forestière le long de l'axe et artères de la ville - Villages Modoko, Pambao et Guid- Chegue - Stade municipal - Localité de Koza centre <u>TOTAL : 10,7 ha regarnis réussis des sites reboisés sur les</u>	Sur le site de Guid Chigue : Essences plantées : Azadirachta indica (Neemiers) : 8000 plants (écartement 4m x 4m). Anacardium occidentale : 4000 plants (écartement 10 m x 10m). Ziziphus mauritania : 300 plants (écartement 4m x 4m). Moringa olifera : 800 plants (écartement 5m x 5m). Sur le site de Gaboua (Champ communautaire) Essences plantées :	Plantation mixte dans les écoles 12 ha.	Acacia nilotica : Gousses : 3000 FCFA /kg. Ses fruits sont généralement achetés par aux abattoirs /Tannerie Gousses : Pilées en tourteau, elles sont utilisées pour le tannage des peaux et alimentation du bétail Feuilles : Elles servent de fourrage pour le bétail Ecorces : Elle sert de en pharmacopée traditionnelle au traitement appelée localement « SIDA » des enfants Bois ; Il est utilisé comme bois de feu, de charbon et à la fabrication des manches d'outils agricoles Arbres : Ils servent, grâce à leurs épines très acérées, comme haies vives de protection des champs contre les bêtes en divagation. Les branches joueront le même rôle, mais en qualité de haies mortes. Fagots de bois : Entre 04 et 05 bois 300F CFA à 1000 FCFA/fagot, suivant la grosseur (Marché rural et /ou marché urbain). Cassia siamea : L'arbre sert à produire de l'ombrage, même autour des concessions. Il également de haies vives, d'alignement pour des fins d'embellissement. Les Bourgeons et racines : leur mélange est très utilisé en pharmacopée traditionnelle Bois : Bois de chauffe et de service Perches de 04 à 06 m : 800 à 1500 FCFA /unité

N°	Communes	Sites reboisés et regarnis	Essences plantées	Superficies par Essences	Intérêt socioéconomique des Essences
		<u>12 ha de plantation mixte mis en terre en 2019</u> <u>Niveau d'atteinte des objectifs fixés : 17,83%</u>	Acacia nilotica : 560 plants (écartement 1m x 1m). Anacardium occidentale : 1400 plants (écartement 10 m x 10m). Sur le site du Centre de Sante de Ndouvkilda Essences plantées : Azadirachta indica (Neemiers) : 500 plants (écartement 5m x 5m).		Bois de chauffe : 200 à 500 FCFA/Fagot de branches. Neem : Graines 01kg 500 à 1000 FCFA selon le vendeur, Huile : 5000 à 8000 FCFA/litre Fagot de 04 brins de bois : 500 FCFA pou un fagot. Graines : Pressées, l'huile sert à la pharmacopée traditionnelle et à la fabrication du savon, de la glycérine, du lait de toilette et des insecticides Feuilles, écorces et racines : séchées et pilées, elles servent de pesticides et sont utilisées en pharmacopée traditionnelle. Bouillies, elles sont utilisées comme infusion pour combattre le paludisme, le diabète, les maux d'estomac, et l'hypertension artérielle Bois : Il sert comme bois de feu et de service, à la construction des hangars, clôtures etc... Arbre : Il sert à produire de l'ombrage, même autour des concessions. Il également de haies vives, d'alignement pour des fins d'embellissement. Anacardium occidentale (Noix de cajou) : Meilleur fruit oléagineux, Très bénéfique pour la santé Les gaines possèdent une Grande valeur nutritive, et ont des effets protecteurs contre les maladies cardiovasculaires, le diabète, l'hypertension artérielle et le déclin cognitif. Moringa olifera : Très commercialisé (20 graines à 500 FCFA), litre d'huile coûte 8000 à 10 000FCFA Les graines sont utilisées pour la purification de l'eau, Les feuilles sont utilisées pour les sauces, elles luttent contre le rhume, la fièvre, les diarrhées, les douleurs et des pathologies cutanées. Ziziphus mauritiana: Arbre est utilisé comme haies vives, tout comme les branches mortes peuvent servir de haies mortes. Les fruits sont comestibles et commercialisés. Les grandes quantités sont exportées vers le Nigeria. Les servent sont utilisées pour les constructions des maisons d'habitation.